



# Utilisation du refuge de Reverolle

## Extrait du règlement

### Détail des clés

1. Porte d'entrée
2. Chaîne du chemin d'accès
3. WC
4. Armoire extérieure
5. Local réserve de gaz
6. Robinet de la fontaine

### Horaire

Horaires de location : de 08h00, le jour de location, au lendemain matin 07h00. Il est indispensable de respecter strictement cette disposition pour la remise du refuge et pour la restitution des clés (au plus tard 07h30 le lendemain), sauf si autre arrangement convenu avec le responsable des locations.

### Eclairage

L'éclairage est raccordé à des panneaux solaires installés sur le toit du refuge. Les interrupteurs sont à l'intérieur du refuge (entrée à gauche).

L'interrupteur « **Extérieur** » est branché sur une minuterie.

**ATTENTION : Mis à part l'éclairage, le refuge n'est pas alimenté en électricité**

### Mobilier

Le mobilier qui se trouve à l'intérieur du refuge (tables, bancs et tabourets) doit impérativement y rester. Il est interdit de l'employer à l'extérieur du bâtiment. L'utilisation d'agrafes et autres punaises est proscrite.

Les tables et bancs qui se trouvent sous le couvert extérieur, ainsi que dans l'armoire, peuvent être utilisés à l'extérieur.

## WC

La capacité du réservoir d'eau étant limitée, merci d'utiliser le lavabo uniquement pour vous laver les mains. Pour les autres besoins, de l'eau est à disposition à la fontaine.

## Nettoyage du plancher

Nettoyer en premier à sec avec un balai doux puis avec une serpillère humide. Diluer **2-3 gouttes** de produit (Ha-Ra) dans 10 litres d'eau tiède. N'humidifiez que légèrement le plancher afin d'éviter la formation de flaque d'eau.

## Bois de feu

Le bois de feu à disposition dans le bûcher, et dans le refuge, est prévu pour être utilisé uniquement dans la cheminée et dans le poêle qui se trouvent à l'intérieur du refuge. Merci de ne pas l'employer pour allumer un feu à l'extérieur.

## Cuisinière à gaz

Si la bonbonne venait malheureusement à être vide lors de l'utilisation, il faut simplement brancher la bonbonne de réserve qui se trouve dans un grillage à l'extérieur du refuge. N'oubliez pas de fermer la vanne d'arrivée de gaz qui se situe vers la cuisinière avant d'effectuer l'échange de la bonbonne.

## Ce à quoi il faut penser avant de quitter le refuge

1. Propreté absolue des locaux, installations et alentours
2. Les grilles, du gril extérieur, remise dans leur caisse sous le comptoir de la cuisine
3. Fenêtres fermées
4. Tous les brûleurs de la cuisinière à gaz sur zéro
5. La vanne d'arrivée du gaz à la cuisinière en position verticale
6. Les WC et l'armoire extérieure fermés à clés
7. Vérifier l'extinction des foyers intérieurs et extérieurs
8. Matériel intérieur et extérieur (y.c. nettoyage) remis en place
9. Lumières (intérieur et extérieur) éteintes (sauf rampe : minuterie)
10. Porte du bûcher et porte d'entrée du refuge fermée à clé
11. Remettre CHAÎNE + CADENAS bas du chemin d'accès au refuge
12. Clés à déposer dans boîte aux lettres du responsable selon entente

Merci pour votre compréhension

Le comité

